



Résumé

Je présente ici les analyses et les typifications éventuelles des noms publiés par Sudre pour la section *Silvatici* P.J. Müll., sous-section *Euvirescentes* Genev., série *Nemorenses* Sudre.

Abstract

I present the analyzes and the possible typifications of the names published by Sudre for the *Silvatici* P.J. Müll. section, *Euvirescentes* Genev. subsection, *Nemorenses* Sudre series.

« *Rubus silvaticus* Wh. et N. var. *armoricus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus amphichlorus* P.J. Müll. var. *armoricus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 7, 1904).

Préambule : C'est bien dans ce « Bouquet de ronces bretonnes », au rang variétal, que se trouve le protologue de ce nom, en page 7.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_015_051 (figure 1).

Synonymes : ≡ *Rubus silvaticus* Weihe & Nees var. *armoricus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 51, 1909).

Texte de l'étiquette : « 4032, Herbar H. SUDRE, *Rubus silvaticus* W. et N. ~~*amphichlorus* P.J. Müll.~~ var. *armoricus* Sud, Finistère, Gorge de Toull an Dioull, Pét. roses, fil. blancs >, st. roses, 8.1901, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 51 (1909).

Remarques : C'est la seule planche de l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au protologue et pourrait être l'holotype. Cependant, rien ne le désigne.

« *Rubus silvaticus* Wh. et N. var. *hypochlous* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus silvaticus* Weihe & Nees subsp. *hypochlous* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 52 : 342, 1905).

Préambule : C'est bien au rang de sous-espèce qu'il faut comprendre le nom de ce protologue.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_015_052 (figure 2).

Synonymes : ≡ *Rubus hypochlous* (Sudre) Malinv. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 52, app. : 118, 1906), ≡ *Rubus silvaticus* Weihe & Nees var. *hypochlous* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 51, 1909).

Texte de l'étiquette : « Dr C. Baenitz, Herbarium europaeum, *Rubus inuncatus* Lef. et M., Flora Badeniae : Zinheimwaldem, Siegelau bei waldkirch (elzthal.), Gneiss, 450 m, 30 juli. 99, Leg : A. Götz ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 51 (1909).

Remarques : En plus de ce lectotype, une seconde planche est présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus pseudo-aviicolus* Sudre » pro hybr.

Nom à typifier : *Rubus pseudo-aviicola* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 11, 1906).

Préambule : C'est bien en tant qu'hybride que ce nom est publié dans cette diagnose originelle. Le nom est donc valide car non provisoire. Dans cette diagnose, Sudre indique « in hb Müll ». Même si nous savons que Sudre a souvent « emprunté » des parts d'herbier dans les herbiers révisés, c'est plutôt dans celui de Müller qu'il faudra trouver un type car la seule planche de l'herbier de Sudre est beaucoup trop partielle (abîmée) pour être d'une quelconque utilité.

Remarques : La seule planche de l'herbier de Sudre ne comporte plus qu'une seule foliole, un minuscule fragment d'inflorescence avec trois pétioles et une feuille de l'inflorescence. Elle est complètement inexploitable pour être typifiée. C'est la BORD_SU_015_056.

« *Rubus silvaticus* Wh. et N. subsp. *debilispinus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus debilispinus* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 : 10, 1902).

Préambule : C'est bien au rang d'espèce que ce nom a été publié en 1902. Les localités citées sont très dispersées (Tarn, Finistère et Allemagne). Je pense que je vais choisir le type dans une localité du Tarn puisque c'est cette « région » qu'il a nommée en premier. C'est aussi de là que proviennent le plus de planches.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_015_059 (figure 3).

Synonymes : ≡ *Rubus silvaticus* Weihe & Nees subsp. *debilispinus* (Sudre) Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 69, 1902).

Texte de l'étiquette : « 1065, Herbarium H. SUDRE, *Rubus debilispinus* Sud, Vallon du tescou à Barat, Tarn, 8. juillet 1897, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12, p. 10, 1902.

Remarques : Sur les douze autres planches présentes dans l'herbier Sudre, une (BORD_SU_015_057) vient de l'herbier de Baenitz et est aussi du matériel original, deux proviennent du Finistère et sont aussi du matériel original (BORD_SU_015_066 et 068) et quatre venant du Tarn sont encore du matériel original (BORD_SU_015_058, 060, 064 et 065). Le lectotype a été choisi parmi tout ce matériel car, en plus d'être une belle planche complète, Sudre lui a collé son protologue.

« *Rubus silvaticus* Wh. et N. var. *ligerinus* Sudre »

Nom à typifier : *Rubus amphichlorus* P.J. Müll. var. *ligerinus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 11, 1906).

Préambule : C'est bien au rang de variété que ce nom a été publié en 1906 pour la première fois. Ce nom a été choisi pour nommer *R. amphichlorus* sensu Genev. (*Monog.* : 207, 1880) non P.J. Müll. (*Bonplandia* 9 : 278, 1861) qui est un nom illégitime. Ce n'est donc pas un nom de substitution et c'est bien ce nom qui est le basionyme.

C'est dans l'herbier Müller ou dans l'herbier Genevier qu'il faudra chercher le type (peut-être aussi dans l'herbier Bouvet), l'idéal étant de retrouver une récolte de Genevier.

Synonymes : ≡ *Rubus silvaticus* Weihe & Nees var. *ligerinus* Sudre ex Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers*, sér. 2, 36 : 15, 1907), ≡ *Rubus debilispinus* Sudre var. *ligerinus* Sudre (*Batoth. eur.* 7 : 86, 1909), = *Rubus amphichlorus* Genev. (*Monog.* : 207, 1880) non P.J. Müll. (*Bonplandia* 9 : 278, 1861), publi. nom. inval. (*nom. nud.*).

Remarques : Sur les six autres planches présentes dans l'herbier Sudre, une seule semble être du matériel original. C'est une planche de Gentil : BORD_SU_015_072_A.

« *Rubus silvaticus* Wh. et N. var. *hungaricus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus silvaticus* Weihe & Nees var. *hungaricus* Sudre (*Rubi eur.* : 52, 1909).

Préambule : C'est bien au rang de variété que ce nom a été publié pour la première fois dans *Rubi eur.* en 1909. À ne pas confondre avec *Rubus hungaricus* Holuby (*Oesterr. Bot. Z.* 25 (10) : 314, 1875).

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_015_073 (figure 4).

Texte de l'étiquette : « Herbarium H. SUDRE, *Rubus vulgaris* WN ?,.. (texte non transcrit), Hungaria, 21 VII 1898, Holuby. ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue dans *Rubi eur.*, p. 52, 1909.

Remarques : C'est la seule planche présente dans l'herbier Sudre. C'est très certainement l'holotype, mais rien n'est clairement désigné dans le protologue.

« *Rubus silvaticus* Wh. et N. var. *subangulosus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus latifolius* Boulay (*Ronces vosg.* : 120, 1869).

Préambule : Dans Sudre in Gandoger (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 130, 1905), les noms sont généralement provisoires car non décrits. Le renvoi à *R. latifolius* N. Boulay non Bab. permet de valider ce nom illégitime dès cette publication. C'est donc bien ce dernier qui doit être typifié et non *Rubus sylvaticus* Weihe & Nees taxon *subangulosus* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 130, 1905).

C'est quand même dans la collection des ronces vosgiennes qu'il faudra trouver le type.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_015_075_A (figure 5).

Synonymes : ≡ *Rubus subangulosus* (Sudre) Prain (*Index Kew.*, suppl. 5 : 227, 1921), ≡ *Rubus silvaticus* Weihe & Nees var. *subangulosus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 52, 1909), ≡ *Rubus sylvaticus* Weihe & Nees taxon *subangulosus* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 130, 1905).

Texte de l'étiquette : « *Rubus subangulosus* Sud, L'Abbé Boulay. _ Ronces vosgiennes., vestitus × erythrocaulon, 104 : RUBUS LATIFOLIUS N. Boul. non Bab, Saint Dié (Vosges), dans la forêt de Camberg., Lieux ombragés, Grès vosgiens, _ alt. 420 m, 7 juillet 1868, pét. blancs, fil. id. >, st. rosés, j. c. un peu poilus. ».

Remarques : L'autre planche présente dans l'herbier de Sudre est peut-être de la même récolte, mais rien ne le prouve.

« *Rubus silvaticus* Wh. et N. var. *koslensis* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus silvaticus* Weihe & Nees var. *koslensis* Sprib. ex Sudre (*Rubi eur.* : 52, 1909).

Préambule : Cette épithète est publiée pour la première fois comme espèce : *Rubus koslensis* Sprib. (*Verh. Bot. Vereins Prov. Brandenburg* 49 : 192, 1907), mais comme nom provisoire. Il faut attendre la publication de *Rubi eur.* en 1909 pour que Sudre, non seulement valide ce nom, mais aussi pour qu'il lui donne sa propre interprétation dans sa description. C'est dans cet esprit qu'il faut donc valider ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_015_074 (figure 6)

Synonymes : ≡ *Rubus koslensis* (Sprib. ex Sudre) Sprib. (*Jahresber. Schles. Ges. Vaterl. Cult.* 87, 2b : 59, 1910), ≡ *Rubus koslensis* Sprib. (*Verh. Bot. Vereins Prov. Brandenburg* 49 : 192, 1907), publ. nom. inval. (*nom. prov.*).

Texte de l'étiquette : « ... (?) *Rubus koslensis* m ad interim, Kosel : Krzanowitzer Walde, 1/8 06, Spribille. ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue dans *Rubi eur.*, p. 52, 1909.

Remarques : C'est la seule planche de l'herbier Sudre. C'est peut-être l'holotype, mais rien ne le prouve.

« *Rubus praticolus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus praticola* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 52, 1909)

Préambule : La première publication de ce nom se trouve dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 190, qui est paru une vingtaine de jours après.

Il faut corriger *praticolus* en *praticola* pour correspondre à la grammaire latine.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_015_076 (figure 7).

Texte de l'étiquette : « 1727, Herbier H. SUDRE, «*Rubus praticolus* Sudr, R. debilispinus × teretiramus, Pont-de-Cirou, près, en montant aux septfont, pét. roses, fil. blancs >, st. rougeâtres, stérile, 12.7.00, Tarn, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue dans *Rubi eur.*, p. 52, 1909.

Remarques : C'est la seule planche de l'herbier Sudre. C'est peut-être l'holotype, mais rien ne le prouve.

« *Rubus silvaticus* Wh. et N. microgène *amphichlorus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus amphichlorus* P.J. Müll. var. *basalticarum* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 12, 1904).

Préambule : Le nom de Sudre dans *Rubi eur.* est un nom de substitution de *Rubus amphichlorus* P.J. Müll. var. *basalticarum* Sudre publié en 1904 dans les « Contributions à la flore batologique du Plateau central de la France » in *Bull. Soc. Bot. France* 51 : 12. C'est donc ce dernier qui sera à typifier. Ce changement d'épithète était motivé par l'existence de *Rubus basalticarum* Sudre, qui est un autre taxon.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_015_078 et BORD_SU_015_078_B (figure 8).

Synonymes : ≡ *Rubus silvaticus* Weihe & Nees microgene *amphichlorus* Sudre (*Rubi eur.* : 52, 1909), ≡ *Rubus amphichlorus* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 37 (2) : 627, 1913).

Texte de l'étiquette : « 4180, Herbier H. SUDRE, *Rubus amphichlorus* Sud, R. amphichlorus P.J. M. var. *basalticum* Sud, Corrèze : Bort, vallée de la Dordogne, en amont, pét. roses, fil. blancs >, st. rougeâtres, stérile, 8. 1901, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_015_078_B) « 4180 » manuscrit de Sudre.

Remarques : Parmi les dix planches (sept récoltes) présentes dans l'herbier Sudre, c'est la seule récolte faisant partie du matériel original.

« *Rubus silvaticus* Wh. et N. subsp. *patuliformis* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus patuliformis* Sudre (*Batoth. eur.* 6 : hors pagination à la suite de 84, 1908).

Préambule : Cette épithète est publiée pour la première fois dans les *Diagn.* de 1906, p. 10. au rang spécifique. Nous savons que les « espèces » citées dans cet article sont des noms provisoires. Il faut donc attendre une publication ultérieure pour la validation du nom. C'est le cas dans *Batoth. eur.* 6, de 1908, hors pagination à la suite de la page 84 pour une contribution aux *Rubi rari vel minus cognitti exsiccati*. La référence aux *Diagn.* est faite dans l'introduction. Il me semble que cela est suffisant pour valider le nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_015_084 (figure 9).

Synonymes : ≡ *Rubus silvaticus* Weihe & Nees subsp. *patuliformis* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 52, 1909), ≡ *Rubus silvaticus* Weihe & Nees var. *patuliformis* (Sudre) Sudre (*C. R. Congr. Soc. Sav.* 1911 (sci.) : 165, 1912).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE, *Rubi rari vel minus cognitti exsiccati*, N°20, *Rubus patuliformis* Sud, Patria : Gallia : Valois, Bourfontaine, 27. 7. 1865, Leg. Questier, hSudre. ».

Remarques : Une seconde planche qui fait partie du matériel original (et peut-être de la même récolte) est présente dans l'herbier de Sudre : BORD_SU_015_085. Je ne l'ai pas choisie car elle ne possède pas l'étiquette des *Rubi rar.*

« *Rubus splendidiflorus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus egregius* Focke taxon *splendidiflorus* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 130, 1905).

Préambule : Cette épithète est publiée pour la première fois dans les « Révisions de l'herbier Boreau » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 69, 1902, en tant qu'espèce de troisième ordre (c'est-à-dire d'après ce texte comme microgène). Dans son introduction, Sudre écrit pour ces espèces de troisième ordre : « Un certain nombre de *Rubus* signalés dans ce travail... ; ils sont provisoirement envisagés comme des espèces de troisième ordre subordonnées aux espèces principales... ». Il faut donc en conclure que les « microgènes » de cet article ne sont que provisoires. Il faut alors attendre Sudre in Gand. in *Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 130, 1905 pour trouver une acceptation par Sudre, sans description. Les éléments validants sont dans Sudre (1902).

Dans la publication de 1902, Sudre donne réellement la description de ses plantes du Tarn. Il donne par exemple la couleur des fleurs (qu'il ne connaît que de ce département). Puis il présente la part de l'herbier Boreau. Il ajoute un « ? » devant le nom de la planche d'herbier révisée, en début de chapitre et il dit : « ... il faudrait contrôler sur le vif la coloration des parties de la fleur. ». C'est donc bien les plantes du Tarn qui sont décrites et sur lesquelles il faudra typifier.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_015_091 (figure 10).

Synonymes : ≡ *Rubus silvaticus* Weihe & Nees microgène *splendidiflorus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 69, 1902), publ. nom. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus splendidiflorus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 52, 1909).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, *Rubus splendidiflorus* Sudre, Lacabarède aux fontanelles, pét. rouges, fil. id. > st. id., j. c. glabres, fertile, pollen peu mélangé, 17. 7. 98, tarn, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la description dans *Rubi eur.*, p. 52, 1909.

Remarques : Sur les dix planches (neuf récoltes) présentes dans l'herbier de Sudre, sept autres que le lectotype sont du matériel original : BORD_SU_015_086, 087, 089, 092, 093, 094_A et 094_B. J'ai choisi la 091 car c'est la seule où Sudre a apposé une étiquette du protologue de *Rubi eur.* 1909. Nous remarquons aussi (une fois de plus et ce n'est pas le hasard), que c'est la première localité notée dans le protologue.

« *Rubus semigratiflorus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus semigratiflorus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 52, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.* p. 52, 1909 que le protologue de ce nom se trouve.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_015_098_A et BORD_SU_015_098_B (figure 11).

Texte de l'étiquette : « 3431, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus semigratiflorus* Sud, *R. gratiflorus* × *ulmifolius*, Tarn : Vallée du Viaur à S Martin avec *R. gratiflorus*, pét. roses, fil. rouges = st. carnés., stérile, 3. 7. 1902, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_015_098_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 52, 1909 et « 3431 » manuscrit par Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus nemorensis* Lefèvre et P.J. Müll. var. *calvescens* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus calvescens* P.J. Müll. ex Boulay (*Ronces vosg.* 1 : 12, 1864).

Préambule : Le nom de Sudre n'est qu'une recombinaison au rang variétal du basionyme des *Ronces vosgiennes*. Il ne semble pas que ce nom ait été typifié.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_015_111_A inflorescence fleurie (figure 12).

Synonymes : ≡ *Rubus nemorensis* Lefèvre & P.J. Müll. var. *calvescens* (P.J. Müll. ex Boulay) Sudre (*Rubi eur.* : 53, 1909).

Texte de l'étiquette : « L'abbé Boulay. _ Ronces vosgiennes, 11, *Rubus calvescens* P. J. Müll. in litt. 1862, Forêt de Saint-Gorgon, près de Rambervilliers, Grès bigarré., alt. 330 m., Fl. le 19 juillet. Fr. le 18 août. ».

Remarques : Sur les neuf planches présentes dans l'herbier de Sudre, deux sont des syntypes certains. En plus du lectotype, il y a aussi la BORD_SU_015_111_D (aussi avec l'étiquette des ronces vosgiennes). Les planches BORD_SU_015_111_B et C sont très certainement de la même récolte (et donc des syntypes). Les quatre planches

015_111 étaient épinglées ensemble. Cependant, aucune mention tangible ne vient confirmer à coup sûr cette appartenance.

Les deux dates sur l'étiquette, ainsi que les divers éléments de la planche font que j'ai choisi l'inflorescence (floricanne en fleur) comme lectotype et que je désigne la primocanne complète (feuille à trois folioles et tige) positionnée en bas à gauche comme épitype, pour mieux appréhender cette ronce.

Épitype (désigné ici) : BORD_SU_015_111_A primocanne en bas à gauche (figure 12).

« *Rubus nemorensis* Lefèvre et P.J. Müll. var. *magnifolius* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus nemorensis* Lefèvre & P.J. Müll. var. *magnifolius* Sudre (*Rubi eur.* : 53, 1909).

Préambule : La publication de *Rubi eur.*, p. 53, 1909 est parue une vingtaine de jours avant celle de *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.*, 1908. De ce fait, c'est bien dans *Rubi eur.*, p. 53, 1909 que se trouve le protologue.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_015_116 et BORD_SU_015_116_B (figure 13).

Texte de l'étiquette : « 1310, Herbier H. SUDRE, *Rubus magnifolius* mihi, Bords du Thoré, station d'Albine, pét. blancs ou rosulés, fil. à base rouge ≥, st. verts, j.c. glabrescents, la ½ des gr. normaux, 17.7. 98, Tarn, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_015_116_B) « 1310, R. *magnifolius* » manuscrit par Sudre.

Remarques : Deux autres planches sont encore présentes dans cet herbier. Les deux sont du matériel original : BORD_SU_015_117 et BORD_SU_015_118.

« *Rubus nemorensis* Lefèvre et P.J. Müll. var. *dombrovicus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus nemorensis* Lefèvre & P.J. Müll. var. *dombrovicus* Sprib. ex Sudre (*Rubi eur.* : 53, 1909).

Préambule : La première publication de ce nom est bien dans *Rubi eur.*, p. 53, 1909. L'épithète provient de l'étiquette de la récolte de Spribille présente dans l'herbier de Sudre et ne semble pas avoir été publiée auparavant.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_015_114_A primocanne à trois folioles (figure 14).

Synonyme : ≡ *Rubus dombrovicus* (Sprib. ex Sudre) Sprib. (*Jahresber. Schles. Ges. Vaterl. Cult.* 87 : 59, 1910).

Texte de l'étiquette : « *Rubus dombrovicus* Sprib. at int., Silésie, 13. 7. 1908, 24. 08. 1907, Leg. Spribille. ».

Remarques : Les deux dates sur l'étiquette m'obligent à choisir une partie de cette planche comme lectotype et une autre comme épitype. C'est donc la primocanne du haut de la planche (avec trois folioles) qui sera considérée comme lectotype et la floricanne (inflorescence) qui sera l'épitype.

Une seconde planche est présente dans l'herbier de Sudre. Elle était avec le lectotype en complément. Il n'y a cependant aucune indication permettant de la considérer comme faisant partie de la même récolte et donc comme un isolectotype (ce qu'elle est certainement). C'est la BORD_SU_015_114_B.

Épitype (désigné ici) : BORD_SU_015_114_A floricanne (figure 14).

« *Rubus fallaciosus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus fallaciosus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 53, 1909).

Préambule : La première publication de ce nom est bien dans *Rubi eur.*, p. 53, 1909 qui est paru une vingtaine de jours avant *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.*, 1908, p. 191, 1909.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_015_119_A et BORD_SU_015_119_B (figure 15).

Texte de l'étiquette : « 1083, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus fallaciosus* Sudre, R. *trifoliatus* nemorensis × questieri, Sauveterre, bord d'un ruisseau, pét. rosés, filets rosés égalant à peine les styles à base rougeâtre, j. carp. poilus, stérile, 11 juillet 1897, Tarn, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_015_119_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 53, 1909 et « 1083, R. *fallaciosus* » manuscrit par Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte de l'herbier de Sudre.

« *Rubus nemorensis* Lefèvre et P.J. Müll. var. *elumbis* Sudre »

Nom à typifier : *Rubus elumbis* Sudre ex Bouvet (*C.R. Assoc. Franç. Avancem. Sci.* 1903 : 675, 1903).

Préambule : La première publication de ce nom est bien au rang spécifique dans l'article sur les *Rubus* de l'Anjou de Bouvet in *C. R. Assoc. Franç. Avancem. Sci.* 1903. C'est d'ailleurs dans l'herbier de ce dernier qu'il faudra chercher le type. Quelques planches du matériel original existent dans cet herbier.

Synonymes : ≡ *Rubus nemorensis* Lefèvre & P.J. Müll. subsp. *elumbis* (Sudre ex Bouvet) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers*, ser. 2, 36 : 16, 1907), ≡ *Rubus nemorensis* Lefèvre & P.J. Müll. var. *elumbis* Sudre (*Rubi eur.* : 53, 1909)

Remarques : Les trois planches présentes dans l'herbier de Sudre (apparemment de la même récolte) sont aussi du matériel original : BORD_SU_015_128_A, B et C.

« ***Rubus nemorensis* Lefèvre & P.J. Müll. var. *ceticus* Sudre** »

Nom à typifier : *Rubus ceticus* Halácsy (*Verh. K.K. Zool.-Bot. Ges. Wien* : 244, 1891)

Préambule : La variété de Sudre n'est qu'une recombinaison de *Rubus ceticus* Halácsy (*Oest. Bromb.* : 244, 1891). Cette espèce est un nom de substitution du *Rubus epipsilos* au sens de Halácsy & Bordas qui est illégitime.

Synonymes : ≡ *Rubus nemorensis* Lefèvre & P.J. Müll. var. *ceticus* (Halácsy) Sudre (*Rubi eur.* : 53, 1909), ≡ *Rubus epipsilos* sensu Halácsy & Heinr. Braun (*Nachtr. Fl. Nieder-Oesterr.* : 333) non Focke (*Syn. Rub. Germ.* : 258, 1877), *nom illeg.*

Remarques : La seule planche présente dans l'herbier de Sudre est du matériel original : BORD_SU_015_127.

« ***Rubus nemorensis* Lefèvre & P. J. Müll. var. *semicalvus* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus semicalvus* Sudre ex Malinv. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 52, app. : 118, 1906).

Préambule : La première publication de ce nom se trouve dans la « Révision des *Rubus* de l'Herbarium europaeum de M. BAENITZ » in *Bull. Soc. Bot. France* 52 : 333, 1905. Il s'agit d'un nom désigné comme provisoire par Sudre. C'est un nom qui permet de nommer *Rubus aviicola* sensu Goetz in Baenitz (*Hb. eur.* n° 9928) non P.J. Müll. & Lefèvre in P.J. Müll. (*Jahresb. Pollichia* 16-17 : 115, 1859).

Il faut donc attendre 1906 pour que Malinvaud publie de nouveau ce nom. Il le fait au rang spécifique. C'est bien ce nom qui doit être typifié.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_015_126 (figure 16).

Synonymes : ≡ *Rubus silvaticus* Weihe & Nees subsp. *semicalvus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 52 : 333, 1905) publ. nom. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus nemorensis* Lefèvre & P.J. Müll. var. *semicalvus* (Sudre & Malinv.) Sudre (*Rubi eur.* : 53, 1909), = *Rubus aviicola* sensu Goetz in Baenitz (*Hb. eur.* n° 9928) non P.J. Müll. & Lefèvre in P. J. Müll. (*Jahresb. Pollichia* 16-17 : 115, 1859).

Texte de l'étiquette : « Herbier Sudre, R. semicalvus Sud., Dr C. Baenitz, Herbarium europaeum N° 9928, Rubus pubescens & villicaulis = R ; aviicolus M. et Lef., non, Flora Badeniae : Röscheneck in seigelau bei waldkirch (elzthal.), 1/8. 97, Gneiss, 450 m, Leg : A. Götz ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 53 (1909).

Remarques : C'est la seule planche présente dans l'herbier Sudre.

« ***Rubus goetzii* Sudre** » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus goetzii* Sudre pro hybr. (*Rubi eur.* : 53, 1909).

Préambule : La publication du nom de Sudre, *Rubus goetzii* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.*, p. 53, 1909), permet de nommer *Rubus argentatus* sensu Goetz in Baenitz (*Hb. eur.* n° 10347) non P.J. Müll. (*Jahresb. Pollichia* 16-17 : 93, 1859). C'est bien le nom de Sudre qui doit être typifié.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_015_129 (figure 17).

Synonymes : = *Rubus argentatus* sensu Goetz in Baenitz (*Hb. eur.* n° 10347) non P.J. Müll. (*Jahresb. Pollichia* 16-17 : 93, 1859).

Texte de l'étiquette : « R. gotzii Sud., un R. bifrons × ... ?, Dr C. Baenitz, Herbarium europaeum N° 10347, = semicalvus × bifrons, Rubus argentatus non P. J. M., Flora Badeniae : Felsenwaldin in seigelau bei waldkirch (elzthal.), 15 juli. 99., Gneiss, 450 m, Leg : A. Götz ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 53 (1909).

Remarques : C'est la seule planche présente dans l'herbier Sudre. Elle pourrait être l'holotype, mais rien ne la désigne comme tel.

Remerciements

Un grand merci à David Mercier pour tout le temps passé à me guider dans ce travail, ainsi que pour tout son travail de référencement (bibliographique et nomenclatural) effectué en amont et pour ses relectures nombreuses et précieuses. Je remercie aussi le Jardin botanique de Bordeaux pour leur mise à disposition de cet herbier et l'autorisation de

publication des photos, ainsi que le Service commun de conservation du patrimoine (SCECCP) de l'université Paul-Sabatier (et tout particulièrement le Jardin botanique Henri-Gaussen) pour leur aide précieuse dans cette aventure. Merci à Valérie Martin-Rolland pour sa relecture.

Bibliographie

- Boulay N., 1865-1868. *Les ronces vosgiennes*. Trotot, Saint-Dié, 131 p.
- Bouvet G., 1903. Les *Rubus* de l'Anjou, résumé des fait acquis. *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences* : 673-689.
- Bouvet G., 1907. Matériaux pour l'étude des ronces d'Anjou. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 36 : 1-108.
- Schneider C.K., 1913. *Allgemeine und spezielle Morphologie und Systematik der Siphonogamen. Just's botanischer jahresbericht. Systematisch geordnetes repertorium der botanischen literatur aller länder* 37 (2) : 1-629.
- Spribile F.J., 1907. Neue Standorte schlesischer *Rubi* aus dem Jahre 1906. *Verhandlungen des Botanischen Vereins für die Provinz Brandenburg* 40 : 13-22.
- Sudre H., 1898-1911. *Bulletins de l'Association pyrénéenne pour l'échange des plantes*. Imprimerie Veuve Francal et fils, Foix.
- Sudre H., 1902. Les *Rubus* de l'herbier Boreau. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 31 : 51-154 (+ errata).
- Sudre H., 1903-1917. *Batotheca europaea* 1-15. Imprimerie Nougies, Albi, 153 p.
- Sudre H., 1904. Contributions à la flore batologique du Plateau central de la France. *Bulletin de la Société botanique de France* 51 : 10-28.
- Sudre H., 1904. Un bouquet de ronces bretonnes. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 33 : 1-20.
- Sudre H., 1905. Révision des *Rubus* de l'Herbarium europaeum de M. BAENITZ. *Bulletin de la Société botanique de France* 52 : 315-347.
- Sudre H., 1905. Genre *Rubus*. In M. Gandoger, *Novus Conspectus Florae europae*, *Bulletin de l'Académie internationale de géographie botanique* 15 (187-188) : 127-136, 15 (191-192) : 221-236 et 15 (193-194) : 301-302.
- Sudre H., 1906. Diagnoses de *Rubus* nouveaux. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 31 : 1-61.
- Sudre H., 1908-1913. *Rubi europae vel Monographia Iconibus Illustrata Ruborum Europae*. Librairie des sciences naturelles Léon Lhomme, Paris, 305 p.
- Sudre H., 1909. *Rubi Tamenses*, ou inventaire des ronces tarnaises. *Comptes-rendus du Congrès des sociétés savantes de Paris* 1908 : 178-235.

Annexes (figures)



Figure 1. *Rubus amphichlorus* P.J. Müll. var. *armoricus* Sudre (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 33 : 7, 1904), lectotype BORD_SU_015_051.



Figure 2. *Rubus silvaticus* Weihe & Nees subsp. *hypochlous* Sudre (Bull. Soc. Bot. Fr. 52 : 342, 1905), lectotype BORD_SU_015_052.



Figure 3. *Rubus debilispinus* Sudre (Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes 12 : 10, 1902), lectotype BORD_SU_015_059.





Figure 4. *Rubus silvaticus* Weihe & Nees var. *hungaricus* Sudre (*Rubi eur.* : 52, 1909), lectotype BORD_SU_015_073.

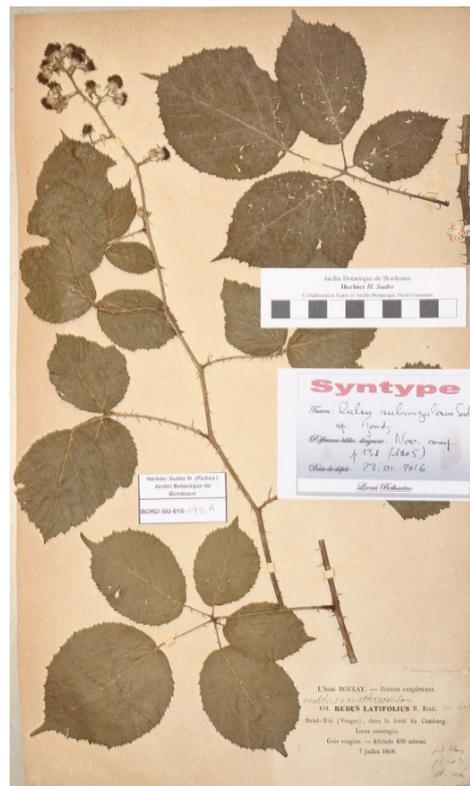


Figure 5. *Rubus silvaticus* Weihe & Nees taxon *subangulosus* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 130, 1905), lectotype BORD_SU_015_075_A.

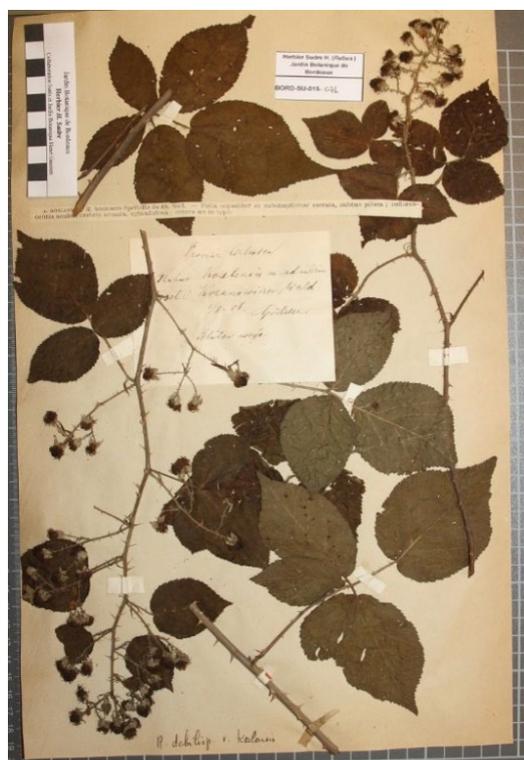


Figure 6. *Rubus silvaticus* Weihe & Nees var. *koslensis* Sprib. ex Sudre (*Rubi eur.* : 52, 1909), lectotype BORD_SU_015_074.



Figure 7. *Rubus praticolus* Sudre pro hybr. (*Rubi eur.* : 52, 1909), lectotype BORD_SU_015_076.



Figure 8. *Rubus amphichlorus* P.J. Müll. var. *basalticarum* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 12, 1904), lectotype BORD_SU_015_078 et BORD_SU_015_078_B.

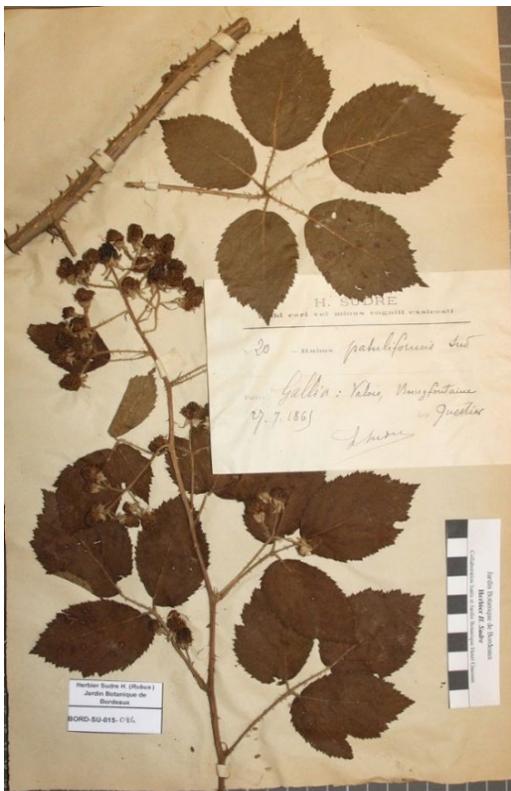


Figure 9. *Rubus patuliformis* Sudre (*Batth. eur.* 6 : hors pagination à la suite de 84, 1908), lectotype BORD_SU_015_084.

Figure 10. *Rubus splendidiflorus* Sudre (*Rubi eur.* : 52, 1909), lectotype BORD_SU_015_091.



Figure 11. *Rubus semigratiflorus* Sudre pro hybr. (*Rubi eur.* : 52, 1909), lectotype BORD_SU_015_098_A et BORD_SU_015_098_B.



Figure 12. *Rubus calvescens* P.J. Müll. ex Boulay (*Ronces vosg.* 1 : 12, 1864), lectotype BORD_SU_015_111_A (inflorescence fleurie) et épitype BORD_SU_015_111_B (primocanne du bas).

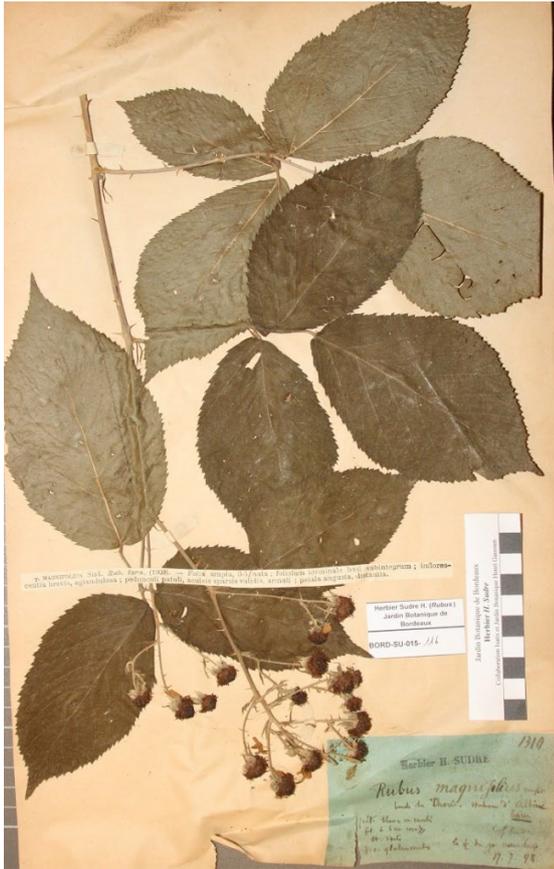


Figure 13. *Rubus nemorensis* Lefèvre & P.J. Müll. var. *magniflorus* Sudre (*Rubi eur.* : 53, 1909), lectotype BORD_SU_015_116 et BORD_SU_015_116_B.



Figure 14. *Rubus nemorensis* Lefèvre & P.J. Müll. var. *dombrovicus* Sudre (*Rubi eur.* : 53, 1909), lectotype BORD_SU_015_111_A (primocanne à 3 folioles) et épitype BORD_SU_015_111_B (floricanne).

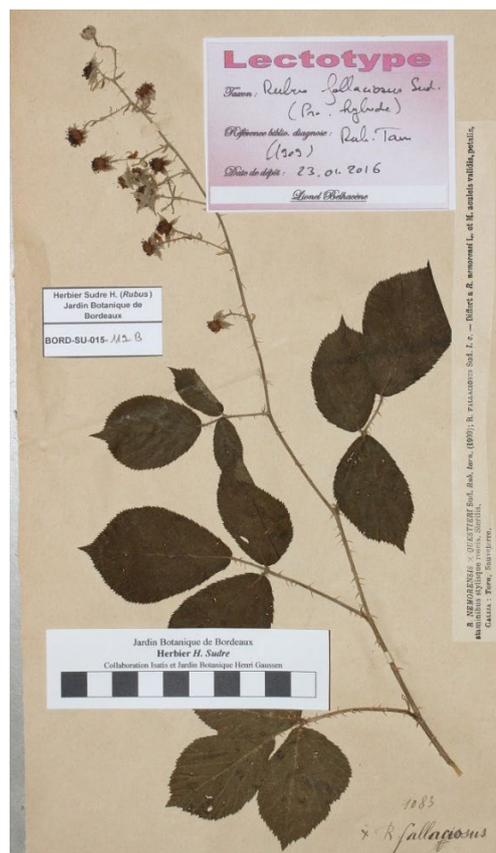


Figure 15. *Rubus fallaciosus* Sudre pro hybr. (*Rubi eur.* : 53, 1909), lectotype BORD_SU_015_119_A et BORD_SU_015_119_B.



Figure 16. *Rubus semicalvus* (Sudre) Malinv. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 52, app. : 118, 1906), lectotype BORD_SU_015_126.

Figure 17. *Rubus goetzii* Sudre pro hybr. (*Rubi eur.* : 53, 1909), lectotype BORD_SU_015_129.